

**Onoma 58**

**Journal of the International Council of Onomastic Sciences**

ISSN: 0078-463X; e-ISSN: 1783-1644

Journal homepage: <https://onomajournal.org/>

---

**Pierre-Yves Quémener, *Le nom de baptême aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2023, 315 pp., ISBN 978-2-7535-8979-7**

**Pierre-Henri Billy\***

CNRS, Université Paris-I Sorbonne, France

To cite this article: Billy, Pierre-Henri. 2023. Pierre-Yves Quémener, *Le nom de baptême aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2023, 315 pp., ISBN 978-2-7535-8979-7. *Onoma* 58, 327–333. DOI: 10.34158/ONOMA.58/2023/18

To link to this article: <https://doi.org/10.34158/ONOMA.58/2023/18>

© *Onoma* and the author.

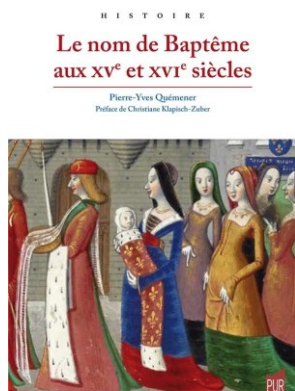
**Article history**

Received on 23 September 2023.

Final form accepted on 30 December 2023.

Published online on 31 December 2023.

\* Contact: [pierre-henri.billy@cnrs.fr](mailto:pierre-henri.billy@cnrs.fr).



(<https://www.rue-des-livres.com/livre/2753589798/le-nom-de-bapteme-aux-xve-et-xvie-siecles.html>)

ENFIN ! Et à double titre...

C'est ainsi que l'on peut accueillir cette vaste somme sur la prénomination à l'époque charnière qu'est la fin du bas Moyen Âge et le début de l'ère moderne avec la Renaissance. Très peu d'études sont en effet parues sur cette époque, jugée moins intéressante par les anthroponymistes qui ont préféré le confort des longues périodes à l'inconfort des périodes de rupture. Rupture anthroponymique d'abord, cependant plus brève que celle du bas Moyen Âge. Rupture paléographique ensuite : les documents sont alors devenus difficilement lisibles.

C'est aussi l'impatiente attente après la publication de nombreux titres de l'auteur dont la diversité appelait une synthèse, parmi lesquels :

« Histoire des prénoms en Bretagne du Moyen Âge à la Révolution » (2010) ; *Les choix de prénomination dans la Sénéchaussée de Gourin aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (mémoire de master, 2012) ; « À situation nouvelle, nom nouveau. Les doubles appellations dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital et la christianisation des noms de baptême aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles » (2013) ; « Le parrainage, rouage essentiel des processus de prénomination » (2013) ; « Le saint patron dont on porte le nom. Genèse d'une dévotion (XV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècle) » (2015) ; « Modèles anthroponymiques en Franche-Comté du 13<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle. D'après les testaments de l'Officialité de Besançon (1265–1560) » (2016) ; « Réflexions sur l'évolution de l'anthroponymie du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle : fonctions, normes, valeurs sociales » (2016) ; « Parrainage et nomination en Bretagne aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles » (2017) ; « Parrainage et solidarités en basse Auvergne au XVI<sup>e</sup> siècle » (2017–2018).

La synthèse est d'abord parue sous le titre *Le nom de baptême aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. L'observatoire breton*, thèse soutenue en 2020 à l'Université d'Angers. Le présent ouvrage en est directement issu : l'infrastructure a été chamboulée, le contenu du texte a subi quelques ajouts et suppressions, la présentation de la bibliographie a été fortement modifiée et le répertoire des sources est devenu méconnaissable (infrastructure et contenu) ; les tableaux et les figures ont fait l'objet d'une sélection. Bibliographie et notes ont été mises à jour. Les index des quelque 350 noms de baptême cités ont été supprimés... pour 6 pages seulement !

[9–33] Introduction. « Pourquoi ce nom plutôt qu'un autre ? ». La Bretagne a servi de terrain de recherche principal (*l'observatoire breton*), et des comparaisons ont été faites avec la Franche-Comté et la Basse-Auvergne principalement. La première province possède un grand nombre de sources

éditées pour la période considérée, auxquelles l'auteur a ajouté le dépouillement des registres de 53 paroisses bretonnes (XV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> s.). Il a privilégié l'ensemble des milieux sociaux (ce que n'autorisent pas les montres de noblesse), et l'étude de la transmission des noms (ce qu'autorisent les registres paroissiaux). Ces registres (Baptêmes, Mariages, Sépultures) sont les plus précoces dans l'ouest de la France (Bretagne comprise) aux XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> s., les plus tardifs dans le Sud-Ouest jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> s. Les initiatives des curés puis des évêques sont la cause de leur précocité, la conservation lacunaire des registres expliquant pour partie leur tardiveté.

[35–63] Chap. I. « La conception du nom du Moyen Âge à l'époque moderne ». Sur les réflexions des philosophes et des littérateurs autour du nom (nom de baptême et surnom) : Isidore de Séville, Jacques de Voragine, Thomas d'Aquin, Dante, Raymond de Capoue, Pontus de Tyard, Scaliger, Montaigne et Cervantes. La convocation d'auteurs si divers rend l'histoire de la théorie du nom plus compréhensible, même si elle ne répond pas parfaitement à la conception sociale du nom soutenue par l'auteur. L'auteur semble en outre donner trop d'importance à la perception du nom de baptême (voire du surnom) par son porteur. Les trop rares exemples de changement, ou de glose par autrui ne permettent en aucun cas d'en généraliser l'existence. Quant à la perception du nom par le nommant [que l'auteur appelle « nommeur »], elle est certainement plus fréquente, mais loin d'être générale : l'attribution du nom par le parrain est une coutume historique et sociale, mais pas une obligation religieuse, loin s'en faut. Quant à la signification même du nom, elle nécessite des connaissances que peu possèdent, et elle se déporte sur la signification même de l'attribution ou de la transmission du nom. Notons au passage que l'interprétation (rapportée d'un autre auteur) de *Jehan le Vefve* ainsi nommé après le décès de son père parce qu'« il n'était plus que le fils d'une veuve » [56] est inopérante : si en picard, *le vefve* désigne la veuve, en français du XII<sup>e</sup> « jusqu'au XVI<sup>e</sup> s. le mot, sous sa forme féminine, était employé indifféremment pour le masculin et le féminin » (N. Catach, *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Paris, 1995, 1079), d'où des surnoms masculins *le Vefve* aux XV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> s. en Lorraine et Limousin notamment, d'où l'expression *le vefve* en 1523 dans une sotie genevoise pour désigner l'habit de veuvage (Éd. Fournier, *Le théâtre français avant la Renaissance, 1450–1550...*, Paris, 1880, 396).

[65–99] Chap. II. « Évolution et typologie des répertoires onomastiques ». La question terminologique est ici primordiale. Peut-on encore parler de noms « francs » au bas Moyen Âge ? Non : francs de formation – plusieurs siècles auparavant –, mais quelle en est l'importance alors que la langue franque n'est plus parlée et qu'un certain nombre sont déjà des noms de saints : par exemple, *Guillaume* devenu nom de saint (G. de Gellone) en 1066, date de la conquête de l'Angleterre par un autre Guillaume – l'auteur attend la p. 169 pour évoquer les trois saints du nom. *Idem* pour les noms « bretons » : dès qu'un saint est reconnu tel par l'Église, l'origine bretonne du nom a une importance moindre

que son statut religieux. L'auteur oppose ainsi « les noms ethniques » (francs et bretons) aux « noms religieux » [71], ce qui ne paraît pas pertinent. L'auteur cite « des noms rares ou inventés (*Beuve, Bonnefoy, Doon, Bradmond, Yvori, Doctrix, Fabur* ou *Furez* dans la chanson de *Beuve de Hamptone* » [74]. En fait, ce texte de la fin du XII<sup>e</sup> s. a pour particularité de mêler des noms de baptême bien attestés en France (les 4 premiers), d'autres en Angleterre et d'origine nordique (les 3 suivants), enfin *Furez* surnom français. L'adoption des « noms de lignée » [81] a traversé toutes les époques et tous les milieux sociaux : selon les cas, nom paternel / maternel, ou grand-paternel / grand-maternel (cf. les dires de Jean Chrysostome au IV<sup>e</sup> s. [151] ; voir aussi p. 177), ce qui est encore observable aujourd'hui (au XXI<sup>e</sup> s.) en quelques milliers d'exemplaires. L'idéologie tripartite des peuples indoeuropéens (fonctions sacerdotale, guerrière et nourricière) que revendique l'auteur pour la période est inopérante [82–85], sauf à considérer le stock onomastique réel comme un stock littéraire : selon Pastoureau [101, 135], l'anthroponymie littéraire serait le reflet et le modèle de la réalité, alors que la réalité en est le modèle (ce que démontrent, entre autres, la linguistique et la psychanalyse). Les soi-disant connotations tirées de l'étymologie du nom sont abusives, cf. la connotation de « *Bernard* était plutôt guerrière, notamment dans le Midi » [95, n. 80] : l'abondance et la grande diversité sociale du nom prouvent qu'il ne s'agit pas d'un nom de la noblesse chevaleresque... De même, l'usage de *Ludovicus* n'est pas rare à cause d'un quelconque tabou : il est nettement attesté au XII<sup>e</sup> s. et l'on note même une jeune *Ludovica* en 1195 (dans le Territoire-de-Belfort) qui ne tient pas son nom de ses père et mère ni encore moins du saint roi canonisé 102 ans plus tard.

[101–138] Chap. III. « L'influence de la littérature en nomination ». Jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> s., le *droit nom* recouvre le seul nom de baptême ; peu après, aussi le syntagme nom de baptême + surnom (transmissible) [102–103]. Les noms « arthuriens » comme *Bohort* et *Yvain* [115] sont tous deux portés au XI<sup>e</sup> s. dans l'Ouest. L'auteur aborde deux noms fréquents, *Jean* et *Guillaume*, qui sont devenus communs avec un sens péjoratif [124–126] : suffisamment répandus dans la population d'une part, et représentatifs du peuple d'autre part, ils possèdent un ancrage socioculturel et historique tel qu'ils connaissent une nouvelle existence dans le lexique, avec un / des signifiants bien spécifiques, et totalement étrangers à leur étymologie (cf. G. di Stefano, *Nouveau dictionnaire historique des locutions...*, Turnhout, 2015, I, 827 et 886–887).

[139–175] Chap. IV. « Les références religieuses ». En taxant de « noms ethniques » *Guillaume* et *Robert* à la fin du XVI<sup>e</sup> s. [147] alors que ce sont des noms de saints déjà largement réputés, l'auteur invalide encore plus sa terminologie et les conséquences et autres tableaux qu'il en tire : pour contre-exemple, citons la *Légende dorée* (1260–1298) qui admet parmi les saints *Bernard, Fursy, Othmar, Conrad, Charlemagne...* Notons qu'*Olympe* ne désigne pas dans le nouveau Testament une femme [150] mais que la vraie forme, *Olympas*, y désigne un homme... : la sainte éponyme vivra quatre siècles plus

tard. Selon l'auteur, les premières recommandations de l'Église catholique pour donner au baptême des noms de saints remonteraient au *Catéchisme du concile de Trente* (1566). C'est négliger un peu vite qu'au milieu du XV<sup>e</sup> s., déjà, les statuts synodaux de Besançon recommandaient d'éviter les *nomina barbara villarum, opidorum et bestiarum [...] nomina peregrina* ; et que l'Assemblée de l'Église gallicane tenue à Melun en 1537 dispose que *non admittantur in baptismo nomina turpia, ridicula aut profana, minus autem judaïca*. Le Concile de Trente n'a rien inventé. Des listes de noms de saints à donner au baptême sont ensuite publiées (*Martyrologium* en 1583 ; *Catalogus* en 1613 ; *Onomasticon* en 1658 ; *Vocabulaire* en 1700...). Mais les « mesures coercitives » appliquées au XVII<sup>e</sup> s. selon l'auteur [153] ne l'ont pas franchement été. Ainsi, en Avignon, de 1627 à 1699, seuls 52% des noms donnés aux garçons et aux filles sont extraits du *Martyrologium*. De même, dans la France des XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> s., nombre d'enfants baptisés à l'église ont reçu pour nom celui d'une fête religieuse, de l'évocation d'une fête (*Brandon, Reine*, etc.), de jours de la semaine, de sacrements ou d'objets sacrés. Et les curés ont obtempéré aux choix parentaux, s'opposant ainsi aux règles édictées par le catéchisme tridentin et rappelées par maintes décisions surtout épiscopales (manuels et rituels des curés, conciles provinciaux, rituels provinciaux ou diocésains, statuts synodaux ou ordonnances synodales, conférences ecclésiastiques, instructions pastorales...). La terminologie joue encore des tours à l'auteur : le concept « les saintes Vierges » [158] regroupe les saintes néotestamentaires (*Anne, Marie-Madeleine*), les vierges martyres (*Agathe*, etc.), ainsi que les vertus théologales (*Foi, Espérance*, etc.) que l'auteur appelle « les vierges mystiques » ; d'où des tableaux bien faussés [159, 162] et l'absence de *Marie*, seule « sainte Vierge » reconnue... Ailleurs, l'auteur utilise aussi le concept de « saintes femmes » pour désigner « les femmes citées dans la Bible et les Vierges de l'Église primitive » [76, n. 25 ; 172 ; titre de la figure III; *passim*] : le terme est particulièrement ambigu, puisqu'il désigne les femmes pieuses (Nouveau Testament), les femmes présentes au tombeau du Christ (saint Jérôme), ensuite les abbesses (XII<sup>e</sup> s.), puis l'ensemble des saintes (XVII<sup>e</sup> s.)... Même si la locution est encore usitée, elle n'en demeure pas moins inacceptable en contexte parce qu'opposée par l'auteur à « saints » et jamais à « saints hommes »... Notons l'emploi inutile de la graphie anglaise *Gethsémané* [171]. Si « l'imposition d'un nom obligeait le porteur à se conformer à la vie de son référent. Cette obligation morale explique d'ailleurs les réticences tenaces, dans certaines régions, à attribuer le nom de Marie aux filles » [173], non seulement on voit mal pourquoi des réticences à un endroit et pas à un autre, ni pourquoi *enfant de Marie* qui désigne, au XVII<sup>e</sup> s., Jésus, Jean mais aussi tout saint vénéré par l'Église, peut avoir une connotation aussi péjorative dans la France des Lumières qui laisse éclater au grand jour une connotation péjorative et méprisante du nom de Marie : question d'époque certes, mais le feu couvait depuis longtemps déjà, avec les sémantismes attestés de *marjolet* “sot” au XV<sup>e</sup> s. et de *marionnette* depuis 1556 (*FEW* VI/1, 336b,

*s.v. Maria*). *Marjolet* est à *Marie* ce que *Jehannot* “sot” est à *Jean* en 1397 (voir aussi plus haut). On comprend alors mieux les réticences...

[177–228] Chap. V. « Les traditions familiales et le compéragé ». Ce chapitre repose sur l'étude des registres de baptêmes de deux paroisses bretonnes et sur des généalogies aristocratiques. Dans la maison de Laval, une fille est nommée *Elaine* en 1439, et l'auteur considère que ce n'est pas le féminin d'*Alain*, mais une référence à sainte Hélène [188, n. 34] ; or, dans la littérature arthurienne, *Elaine* renvoie aussi bien à l'héllène Hélène, qu'à la mère de Lancelot dont le nom renvoie à une forme féminine d'*Alain* : et le parrain s'appelle *Alain* – la sœur d'*Elaine* est nommée *Artuse*, du nom de son parrain *Artus*. On pourra (fortement) regretter que l'auteur n'ait pas étudié le choix du nom en fonction du jour du baptême, étude que lui permettait l'étude des registres paroissiaux. De notre côté, nous avons observé que, quand le nom du parrain ou de la marraine est imposé le jour de la fête du saint éponyme, voire les quelques jours précédents et suivants, il est vraisemblable que le parrain ou la marraine ont été choisis en fonction du saint éponyme, surtout quand ils portent un nom rare. L'auteur a cependant noté le cas d'une *Marie* baptisée le jour de la fête de la Purification (le 2 février) [205] ; mais il n'a pas remarqué que *Pierre* est baptisé [206] le jour de la fête de Pierre d'Alexandrie (alors le 26 novembre) – voir aussi p. 215, n. 87. L'auteur peut difficilement affirmer que l'usage du nom *Payen* a pris fin à Bignan en 1591 (date de la fin de son dépouillement) : il continue d'être attribué *in situ* au moins jusqu'à 1629, y compris dans la famille étudiée.

[229–269] Chap. VI. « L'anthroponymie féminine, révélatrice des structures familiales ». L'étude des noms féminins [comprendre plus précisément “des femmes”] est révélatrice des dérives terminologiques de l'auteur. Figure 11 [93] : « noms ethniques, noms religieux, noms [add. masculins] féminisés ». Figure 18 [144] : « Ancien Testament, Nouveau Testament, saintes post-bibliques, noms [add. masculins] féminisés, autres noms ». Tableau 45 [231] : « noms ethniques, noms religieux, noms masculins [add. féminisés], autres noms ». Fig. 37 [255] : « noms ethniques, saintes femmes, noms masculins [add. féminisés], noms poétiques ». L'auteur utilise ici « noms féminisés » et « noms masculins » pour désigner à la fois les formes féminines de noms masculins (*Louise*) et les dérivés féminins (*Louissette*). Simple exemple : *Jean* participe de l'Ancien et du Nouveau Testaments, et des noms masculins qui ont été féminisés ; *Jeanne* participe des noms de saintes du Nouveau testament et post-bibliques, et des féminisations de noms masculins. Problème de relecture, mais surtout de méthodologie tributaire de celle figurant dans la littérature “scientifique / académique”, à savoir le mélange dans une même statistique de critères ethniques (en fait ethnolinguistiques), religieux, linguistiques (en fait morphologiques), et « autres » (*quid* ?). L'auteur met en carte [figure II] la bipartition géographique bretonne du nom *Guillemette*, représentative de l'usage des autres noms féminisés. Il en explique l'origine par la nomination des parrains [230], à mettre en corrélation avec les paysages ruraux et les systèmes familiaux. On en reste

d'autant plus sceptique que les noms masculins féminisés (surtout par dérivation) ne sont pas rares en Bretagne occidentale, que les noms masculins formés par dérivation y sont fréquents, et enfin que l'auteur s'est abstenu d'étudier statistiquement, du seul point de vue des dérivés, le rapport entre les porteurs des noms masculins dérivés et le nom de leurs parrains et marraines (cf. *les transmissions croisées* [212–214]).

[271–276] Conclusion. « Le nom de baptême, sceau de l'amitié ». En dépit des témoignages bien réels, mais rares, de stratégie nominative, il n'en demeure pas moins que dans la société alors profondément empreinte de religion, l'acte le plus important n'est pas la dation ou l'attribution du nom, mais bien le baptême en lui-même. L'ondolement des bébés, morts sans nom, en est le meilleur témoignage. Le baptême reste avant tout un acte religieux avant que d'être un acte social, bourgeoisies et aristocraties mises à part du XIII<sup>e</sup> au... XX<sup>e</sup> s.

[277–306] Sources et bibliographie. On soulignera que les *Chroniques de Vitré* [188, n. 35 ; 279] ont été rédigées en 1505 et pas 1305. Le dépouillement des sources bretonnes, inédites et éditées, a permis à l'auteur d'accumuler plus de 68.000 noms sur la période 1350–1600. Le choix très éclectique des sources lui a permis de vérifier certaines hypothèses, d'en proposer d'autres, de préciser enfin les motivations, réelles ou supposées, de la nomination des enfants pendant cette époque charnière.

À l'auteur comme aux lecteurs, on pourrait désormais proposer une triple catégorisation des noms médiévaux pour l'ensemble de la France métropolitaine selon leur origine :

- Origine linguistique : latine (ou transmis par le latin), germanique (dont alsacien et flamand), celtique (breton surtout), basque, romane ;
- Origine morphologique : formes simples ; doubles ; composées ; phrastiques ; dérivées ;
- Origine religieuse : vétérotestamentaire ; néotestamentaire ; martyrs ; confesseurs (hommes seulement) ; vierges (femmes seulement) ; autres saints (papes, évêques, ermites...) ; lexique religieux (vertus théologiques, fêtes, évocations de fêtes, jours de semaine, sacrements, objets religieux).

L'auteur a ainsi pu développer une (hypo)thèse qui fait du nom un objet sociologique et culturel dans le temps et l'espace, et de son porteur le membre de différentes communautés, la familiale étant la plus prégnante. Cette approche transdisciplinaire s'est construite peu à peu depuis les années 1960, et la préfacière, Christiane Klapisch-Zuber, n'en est pas la moindre représentante : ici, l'approche est testée tous azimuts, sauf et surtout l'aspect linguistique qui aurait largement mérité sa place et évité les bévues terminologiques qui ont faussé bien des statistiques, figures et tableaux.

Les nombreuses qualités d'analyse et de synthèse montrées par l'auteur tout au long de l'ouvrage en font une référence pour l'histoire du nom en France, la référence pour la période charnière étudiée.